

C’est statistique : en septembre, on divorce

by Manon Voland | 3 days ago

Triste constat sur le chemin du retour des vacances : tandis que les marmots filent à l’école, les parents se séparent.



Les Bronzés 3 - TF1 Films Production

"Vous pensiez avoir trouvé votre âme sœur et vous avez fait une erreur ? Partez au soleil la larguer." Ce qui pourrait être le slogan d'une mauvaise publicité pour un club de rencontres aux Baléares est en fait le résultat de plusieurs études dédiées aux divorces, l'une Américaine et l'autre Française (celle-ci dédiée aux quinquas).

Elles révèlent que deux périodes dans l'année sont particulièrement propices aux séparations : la rentrée des classes et l'après-fêtes de fin d'année, avec une augmentation des demandes de divorce constatée. Le cofondateur d'easydivorce.ch, Claudio Bocchia, confirme que la tendance est la même dans nos contrées helvétiques : *"On observe une augmentation de près de 30 % des demandes de divorces en Suisse après les vacances d'été et de Noël."*

Le dur retour au quotidien semble donc se répercuter sur plus d'un couple qui décide de rompre avant de retomber dans le grand bain de la routine ou comme "bonne" résolution avant d'entamer l'année. Pourtant, les vacances ne devraient-elles pas rimer avec détente et reconquête ?

Est-ce que tu viens pour les vacances ?

On se dit qu'une fois loin de la maison, on se retrouvera comme Roméo sous le balcon de Juliette. On nous avait pourtant prévenus que l'histoire finissait mal en général. C'est le cas de ces couples, sans doute déjà fragilisés, qui battent finalement de l'aile à leur retour.

Il semble y avoir plusieurs pistes d'explication à cette réalité morose. La première étant que pour la première fois depuis nos années juvéniles — où on passait bien sûr notre temps à batifoler —, on cohabite en permanence avec notre moitié, nous laissant

pleinement le temps de l'observer, et potentiellement de réaliser qu'on a plus grand-chose à se raconter. Ce que confirme Claudio Bocchia :

"Le même constat est observable chez les gens arrivant à la retraite, ce qui est souvent un déclencheur. Tandis que les époux ont vécu 'séparés' toute leur vie, ils se retrouvent alors ensemble 24 heures sur 24. Ça peut donc craquer plus facilement."

La deuxième raison est entièrement résumée par ce mot qui en fait frissonner plus d'un : "compromis". De la plage à laquelle on a dû renoncer pour aller visiter belle-maman dans le Nord, à la semaine supplémentaire sur laquelle on a fait une croix pour revenir s'occuper du chat du meilleur pote, on revient en se disant qu'on aurait mieux fait de rester à regarder Netflix.

Et puis, la rentrée, qu'elle soit scolaire ou annuelle, est souvent synonyme de grand renouveau et de résolutions à la pelle. Mais alors, si on a passé le cap de l'été, on est sauvés ?

Tous les ans, je voudrais que ça r'commence

Pas certain. Les vacances de Noël sont apparemment encore plus fatales que celles d'été, et il n'est pas difficile de comprendre pourquoi : repas de famille à l'ambiance Orelsanienne et comptes en banque en apnée, notre tension est au plus bas. Il suffit donc parfois d'une goutte pour que le vase déborde. Du coup, rebelote en début d'année, et deuxième "pic bisannuel de séparations". Plusieurs sites de rencontres observent d'ailleurs une hausse drastique des inscriptions le 26 décembre et le 1er janvier.

Pour Claudio Bocchia, nous ne sommes pas tous égaux face au divorce, même si tous types de couples ont recours au service d'easydivorce.ch.

"En moyenne, en Suisse, un mariage sur deux se termine en divorce. Selon l'Office fédéral de la statistique, le canton dans lequel on divorce le plus est Neuchâtel, où près de 60 % des mariages se terminent mal ; et les cantons où on divorce le moins se trouvent en Suisse centrale, avec moins de 20 % de divorces. Sans doute une question de tradition…"

Pourtant, tout cela n'est pas gravé dans le marbre. L'année dernière, la Suisse a engendré moins de divorces qu'en 2016 (15 906 en 2017, contre 17 028 en 2016, selon les chiffres révélés par easydivorce.ch) pour un nombre stable de mariages. Le rêve n'est donc pas interdit.

Manon Voland